

CONDITIONS
DE LA
GAZETTE D'OTTAWA.

ABONNEMENTS.

Ce journal est envoyé gratis de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à raison de \$4 par année, payables d'avance, c'est-à-dire dans les trente jours qui suivent la date de l'abonnement, ou \$5 au cours de l'année.

Pour l'Angleterre, la France et la Belgique, le prix de l'abonnement sera de \$7 par année, payables d'avance.

ANNONCES

Les annonces seront mesurées en type Brevier et chargées aux conditions énoncées en tête du journal.

Contrats spéciaux pour annonces à long terme.

Toutes Notices et Avis spéculaux, tels que Recasmes pour Concerts, Convocations d'Assemblées, Naissances, Mariages et Décès, seront insérés à raison de 10 centimes par ligne.

RÉDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés franco à Mr. F. M. D'ORME, rédacteur-en-chef de la Gazette d'Ottawa.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui a rapport à l'administration, tels qu'abonnements, envoi d'argent, impressions, annonces, etc., etc., doit être adressé à Louis BÉLANGER & CO., bureaux de la Gazette d'Ottawa.

Tout envoi non affranchi sera refusé. L'administration ne se tient pas responsable des pertes de lettres d'argent non enregistrées, si elles se trouvent perdues.

E. E. LAUZON,
Gérant.

Nous devons prévenir les personnes intéressées à la savoir, que tout renvoi futur de la Gazette ne saurait être considéré comme les exemptant de payer l'abonnement de l'année entière, conformément aux conditions déjà spécialement énoncées dans notre feuille.

Nous invitons ceux de nos abonnés de la ville qui auraient à se plaindre d'irrégularités dans la remise des numéros de la Gazette à leur domicile, de vouloir bien en donner avis sans retard au bureau d'administration du journal.

GAZETTE D'OTTAWA.

Vendredi, 21 Mars 1879.

M. LETELLIER.

Un journal d'Ottawa, le *Free Press*, fait du complot-Letellier le sujet d'un petit article dans son numéro d'hier. Il donne à entendre que l'imminence d'un second empiètement non moins audacieux que le premier sur les droits du peuple, de la part de ce lieutenant-gouverneur, n'est pas chose imaginaire.

Tout le monde croit à la vérité des indices qui en ce moment corroborent les soupçons, et nous sommes nous-même en mesure de déclarer qu'il y a toute raison d'y croire. Le Brutus qui depuis un certain nombre de jours semble faire le mort, est à la veille de faire retentir son de trompe le mot d'ordre de la conspiration trahisseuse !

Est-ce que l'autorité de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil ne s'interposera pas au plus tôt entre ce diminutif de lieutenant-gouverneur et le peuple, pour accorder à celui-ci la juste protection qu'il espère, et renvoyer celui-là tout simplement au maître d'école de son village ?

Le Tarif.

Ne l'appréciant pas dans son ensemble, mais le jugeant par des résultats partiels, les détracteurs du tarif par anticipation veulent préjuger à l'encontre des bénéfices qu'il doit produire, sans même attendre que le temps soit venu d'en décider au mieux. C'est une tactique. Mais le tarif lui-même se chargera de leur apprendre pratiquement ce que sont quelques hausses légères sur certains articles de consommation usuelle comparées aux bénéfices généraux d'un emploi profitable du capital, et si la reprise des industries manufacturières, l'encouragement aux industries nouvelles et le travail qui répond aux besoins des classes ouvrières, ne sont pas, même aux yeux du peuple, des avantages trop supérieurs pour qu'il veuille demander compte d'un surcroit insignifiant de dépense résultant en fin de compte d'une position que le système protecteur améliore.

Un système économique, quel qu'il soit, ne trouvera jamais grâce auprès de ceux que leur talent ne rend pas capables de restaurer à point les finances publiques. Ils veulent cependant nous convaincre qu'en fait d'expéditions administratives comme en toute autre chose, il est plus aisé de critiquer que de bien faire. C'est à quoi ils réussissent parfaitement.

En certaines occasions de date encore récente, les champions par excellence du trafic libre, MM. Mackenzie et Cartwright, signalent le système protecteur comme n'étant pas absolument mauvais. La pensée du premier de ces deux ex-ministres se traduit par ces paroles adressées aux électeurs de Toronto peu de temps avant les élections de septembre :

"Il n'y a pas à douter que partout où a lieu l'adoption d'un système protecteur, il aura l'effet d'accroître, pour un temps, les produits de la courrière, et d'amener par là, si les sources de revenu ne sont pas éprouvées, une prospérité apparente."

La protection est donc bonne à quelque chose : seulement, ses bénéfices ne durent pas !

Vers la même époque, M. Cartwright, qui alors mettait son éloquence à la disposition de l'ex-ministre de la justice dans la province de la Nouvelle-Ecosse, disait aux électeurs de Pictou :

"Il est bien vrai, et ce n'est pas là ce que j'entends contester, que ceux qui possèdent les champs d'exploitation, qui aujourd'hui sont en mesure de faire emploi d'un gros capital, et ceux qui pourraient dans le cours des deux ou trois premières années parvenir à assurer les bénéfices de la politique de protection, retireraient individuellement, ici comme aux Etats-Unis, des profits énormes de son opération ; mais qu'advient-il après ces quelques années de prospérité individuelle ?"

Il est possible que les deux économistes cités plus haut n'entendent pas exactement ces termes "prospérité apparente," qu'ils emploient pour caractériser les résultats du système protecteur. Cette prospérité qui doit enrichir les capitalistes, devra nécessairement en enrichir d'autres avec eux. On ne prospérera pas ainsi sans qu'il y ait des entreprises et des ouvriers pour en exécuter les travaux ; il y aura des affaires pour les détenteurs de capitaux : conséquemment aussi des recettes à verser au trésor. Ce sont là de bons commencements, et le peuple ne dédaigne pas cette perspective d'une réalité qui commence. Pendant quelques années le peuple aura du travail et touchera des salaires : ceci vaut déjà mieux qu'une simple apparence. Cette période de temps bien occupée suffira peut-être à le soutenir contre l'épreuve des années mauvaises qui pourraient la suivre."

La prévision que l'état prospère ne saurait durer longtemps n'est pas une conception qui dénote le génie. La stabilité n'est pas l'apanage des combinaisons humaines ; elle n'a pas été dans notre pays non plus qu'en France celui du commerce libre. Les systèmes économiques, dans leur application relative, sont ce que les circonstances les font. La protection se trouve être celui que le pays réclame. Le gouvernement répond à son désir. C'est maintenant aux industriels actifs et aux hommes entreprenants à le seconder.

Réception de Mgr. Duhamel au Collège d'Ottawa.

Hier soir, un grand nombre de membres catholiques du Sénat et du Parlement avec l'élite de la Capitale avaient tenu à honneur de répondre à l'invitation des RR. PP. du Collège d'Ottawa et de se presser autour de Sa Grandeur Mgr. Duhamel, pour célébrer son heureux retour de la Ville Eternelle.

La façade principale du Collège, dont l'entrée était précédée d'un magnifique arc de triomphe, étincelait de mille feux et rappelait par les transparents dont ses fenêtres étaient ornées, les souvenirs les plus agréables à tout cœur vraiment catholique et canadien. Là en effet, dominant tout, la croix et au-dessous les armes de Léon XIII et de Mgr. Duhamel ; groupés autour, la rose d'Angleterre, le trèfle de l'Irlande, la feuille d'éryngie du Canada et le chardon d'Ecosse : heureux espoir d'union dans la vérité nécessairement une, que nous aimons à voir exprimer par l'art aussi bien que par la parole !

Ce n'était que l'avant-goût. La salle de réception répondait de toutes points à notre attente. Les murs disparaissaient entièrement sous les tentures, les guirlandes en festons, les écussons et les couronnes. De l'estrade préparée pour Sa Grandeur et pour les principaux personnage civils qu'éclatent, l'assemblée jouit d'un spectacle vraiment magnifique.

M. Fiset—Est-ce l'intention du gouvernement, considérant le travail fait par les juges de Montréal, travail plus considérable que celui accompli par les juges des autres districts, d'augmenter les salaires des juges de la Province de Québec, et ces, pendant la présente session ?

M. Tupper—En l'absence du ministre de la Justice, réplique négativement.

M. Domville accuse l'ex-ministre

des douanes d'avoir destitué un employé nommé Maurice Nace qui avait travaillé fidèlement pendant vingt

Bientôt aussi l'oreille eut ses joies. Le R. P. Balland, dont le talent musical a si souvent été admiré dans notre ville, s'était chargé d'y pourvoir. L'extraordinaire bande du Collège commença par une grande ouverture : le "Cheval de Bronze," d'Auber ; puis vint une cantate, composée pour la circonstance et dont les tons riches et variés firent ressortir la parfaite formation musicale des élèves du Collège. C'est ce qui parut encore dans cette "Prière de l'Enfant" et dans cet harmonieux "Chœur du soir," morceaux si vivement applaudis par l'auditoire. A cette partie musicale s'ajoutèrent deux adresses, l'une en français que nous sommes heureux de donner à nos lecteurs :

SA GRANDEUR MONSIEUR T. DUHAMEL, Evêque d'Ottawa.

"Monsieur—Quand, il y a cinq mois, Votre Grandeur voulut bien permettre aux élèves du Collège d'Ottawa de Lui présenter leurs meilleurs souhaits de voyage. Elle leur promit de se souvenir d'eux et d'être l'interprète de leur respect et de leur amour pour le Père commun des Fidèles.

Aussi, s'attachant à ses pas, tous, nous avons aimé à l'accompagner par le cœur dans son long pèlerinage, à mener nos prières aux siennes et à déposer avec Elle des bénédicitions nombreuses. Cachés, pour ainsi dire, sous son manteau de Père, vous avez bien voulu nous le faire savoir, Monseigneur, nous avons pu honorer St. Pierre dans la gloire de son tombeau, vénérer le grand et bien-aimé Pie IX, et enfin tomber aux genoux de leur dignité et savant successeur Léon XIII. Ah ! là, notre joie a été comblée : le Pape a bénie avec effusion notre évêque et son diocèse ; il a bénie toutes ses œuvres. Mais, Votre Grandeur nous permettra de le redire, aux pieds du Souverain Pontife, vous avez eu la bonté de nommer le Collège d'Ottawa, vous avez dit combien les intelligences et les cœurs y adhèrent fortement à la vérité religieuse et morale dont il est le défenseur, vous avez fait la caution de notre obéissance entière, et en retour, vous avez eu la consolation d'entendre de sa bouche auguste des paroles d'encouragement et de bénédiction pour vos enfants.

Merci, Monseigneur ! nous serons fidèles à ces engagements sacrés, et guidés par vous, nous ne nous en écarterons jamais. Mais maintenant, Monseigneur, Votre Grandeur nous permettra de lui demander d'appeler sur nous ces bénédicitions du Saint Père et de vouloir bien ajouter à la joie de son heureux retour, la joie d'avoir été, grâce à Elle, l'objet d'une bonté de Léon XIII."

Dans l'autre, en anglais, la grandeur des pensées le disputait à la force des sentiments et à la beauté du style.

Le digne couronnement de cette soirée fut la parole si sentie et si ferme de notre évêque. Après avoir dit combien il avait été touché de l'affection avec laquelle son troupeau l'avait reçu hier, Sa Grandeur a exprimé son bonheur de se trouver dans l'Alma Mater où il avait passé les plus nombreuses et les plus heureuses années de sa vie. Puis Mgr. a bien voulu nous dire avec quel soin Sa Sainteté s'était informée de tout ce qui regardait le Collège d'Ottawa, et avec quelle joie et quel legitimate orgueil il lui avait fait connaître le dévouement intelligent du R. P. Supérieur et des Professeurs, le bon esprit, l'application et les succès des élèves : "Très bien, lui dit alors Léon XIII, vous avez un collège avec des cours sérieux et complets ; je vous en félicite." La satisfaction du Pape ne s'est pas bornée à cette flatteuse approbation ; il a voulu donner une bénédiction spéciale à cette institution, professeurs et élèves, une plus particulière encore aux élèves de philosophie. Enfin, voulant honorer le dévouement de tant d'années à la cause de l'éducation, la vertu si hautement reconnue, et la science si universellement appréciée des Suiveurs du Collège, le R. P. Tabaret, Sa Sainteté lui a conféré le titre et les priviléges de Docteur en Théologie.

Les applaudissements de la foule longtemps maintenus, ont éclaté, et, quand Mgr. s'est retiré, tous les heureux témoins de cette piété filiale d'un Evêque envers son ancien maître, les félicitaient l'un et l'autre de l'honneur qui leur revient mutuellement de cette faveur du Souverain Pontife.

Le digne couronnement de cette soirée fut la parole si sentie et si ferme de notre évêque. Après avoir dit combien il avait été touché de l'affection avec laquelle son troupeau l'avait reçu hier, Sa Grandeur a exprimé son bonheur de se trouver dans l'Alma Mater où il avait passé les plus nombreuses et les plus heureuses années de sa vie. Puis Mgr. a bien voulu nous dire avec quel soin Sa Sainteté s'était informée de tout ce qui regardait le Collège d'Ottawa, et avec quelle joie et quel legitimate orgueil il lui avait fait connaître le dévouement intelligent du R. P. Supérieur et des Professeurs, le bon esprit, l'application et les succès des élèves : "Très bien, lui dit alors Léon XIII, vous avez un collège avec des cours sérieux et complets ; je vous en félicite." La satisfaction du Pape ne s'est pas bornée à cette flatteuse approbation ; il a voulu donner une bénédiction spéciale à cette institution, professeurs et élèves, une plus particulière encore aux élèves de philosophie. Enfin, voulant honorer le dévouement de tant d'années à la cause de l'éducation, la vertu si hautement reconnue, et la science si universellement appréciée des Suiveurs du Collège, le R. P. Tabaret, Sa Sainteté lui a conféré le titre et les priviléges de Docteur en Théologie.

Les applaudissements de la foule longtemps maintenus, ont éclaté, et, quand Mgr. s'est retiré, tous les heureux témoins de cette piété filiale d'un Evêque envers son ancien maître, les félicitaient l'un et l'autre de l'honneur qui leur revient mutuellement de cette faveur du Souverain Pontife.

M. BREKET dit que dans le comté de Brome, les employés du gouvernement à la destination pour raisons politiques.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON les défie de demander au comité d'enquête.

M. MACDONALD (Cap Breton) rapporte que cinq pilotes ont été destitués par l'ex-gouvernement pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. MACDONALD (Cap Breton) rapporte que cinq pilotes ont été destitués par l'ex-gouvernement pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

M. HUNTINGTON dénie qu'un seul maître de poste ait été renvoyé pour raisons politiques.

M. ROBAILLE dit que le maître de poste de Nouvelle a été renvoyé et un autre mis à sa place à la condition qu'il travaillerait pour le parti libéral.

le capitaine Lavoie comme capitaine du steamer *Rimouski*, et dans le cas contraire, pour quelle raison a-t-il été destitué.

M. TUPPER—Le capitaine Lavoie a été notifié que le gouvernement n'entend pas continuer à le garder en conséquence de sa désobéissance continue aux ordres du département.

M. HUNTER—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire creuser le lit de la rivière l'Assomption travail commencé en 1861.

M. TUPPER—Le gouvernement a pris cette mesure en considération.

M. LANDRY—Pour quelle raison M. Edouard Jolicœur dit La Chaîne, et M. Benjamin Hurst, tous deux résidants de la Grosse Ile ont ils été destitués ?

M. POPE—M. Jolicœur a été mis à la retraite et non destitué.

On reprend la motion de M. Huntington au sujet des papiers relatifs à la démission de Régis Cardinal, autrefois employé au département de l'Intérieur.

M. VALLÉE cite plusieurs cas par lesquels il appert que l'ex-gouvernement a destitué des maîtres de poste sans aucune autre raison que celle d'appartenir au parti conservateur.

M. FISSET—Il a son mention dans lesquels il appert que l'ex-gouvernement a destitué des maîtres de poste sans aucune autre raison que celle d'appartenir au parti conservateur.

M. VALÉE—Le capitaine Lavoie comme capitaine du steamer *Rimouski*, et dans le cas contraire, pour quelle raison a-t-il été destitué.

M. TUPPER—Le capitaine Lavoie a été notifié que le gouvernement a destitué des maîtres de poste sans aucune autre raison que celle d'appartenir au parti conservateur.

M.

Dépêches Télégraphiques.

EUROPE.

Paris, 20 mars.—Le bill de Ferry relatif à l'éducation, supprime l'éducation donnée par les Jésuites en France où ils comptent 27 collèges, avec un personnel de 848 professeurs, 26 autres communautés enseignantes sont comprises dans ce bill.

Vienne, 20.—Le *Abend Post* rapporte que le comte Schonvaloff a de fréquentes consultations avec le comte de Dufferin au sujet de nouvelles propositions que le Comité a apportées à St. Petersbourg.

Londres, 20.—Une dépêche de Berlin dit que le comte Schonvaloff est tout puissant à la Cour de Russie.

Londres, 20.—On prétend que le mariage entre le jeune roi d'Espagne et la Princesse Marie fille du Comte de Paris est arrêté. Cet événement n'est pas considéré comme improbable.

Le Comte de Paris est en ce moment à Madrid.

Londres, 20.—Une dépêche de Berlin nous apprend que l'opposition dans les cercles parlementaires à la politique protectionniste du Chancelier a grandement diminué.

Il est évident maintenant qu'il peut compter sur une grande majorité.

ETATS-UNIS.

St. Louis, 20.—De terribles incendies de papier se sont déclarés dans la compagnie "Republic and Cloud", Kansas, sur une surface de 10 milles de long sur 1/2 de large. Plus de 100 maisons ont été brûlées. Pertes environ \$10,000.

Plusieurs personnes ont été brûlées.

CANADA.

Montréal, 20.—M. le sous-chef Padolski a été nommé chef de police.

MM. Gillespie, W. R. Wooham, John Douglass et John Hope sont partis pour Ottawa afin d'avoir une entrevue avec M. Tilley au sujet des intérêts du commerce des vins.

La compagnie dramatique Fanchon en ce moment au Théâtre Dominion, est conduite d'une façon si indécente que le conseil de ville a passé un règlement par lequel les acteurs agissant sur la scène d'une manière immorale peuvent être condamnés à deux mois d'emprisonnement.

P. M. Henrionson a été envoyé en prison pour attendre son procès, il a essayé de commettre un viol sur une femme mariée.

Campana, le célèbre marcheur, est arrivé hier de New-York, il va lutter pour une longue marche de 6 jours avec Timnach.

Aeton, (Ont.)—Un incendie s'est déclaré ce matin dans les bureaux du *Free Press*. Grâce aux prompts secours des habitants, le bâtiment et le matériel ont été sauvés.

Kingston.—La nuit dernière les éums et granges appartenant à M. Wil. McAdoo, comte de Pittsburgh, ont été détruites par un incendie. Un jeune homme nommé Carter a été brûlé viv.

A TRAVERS LA VILLE.

Le thermomètre enregistrait 28 degrés au-dessus de zéro à midi hier.

—De grands chargements de foin sont envoyés à Ottawa de Spencerville, Pre-Scot et autres stations sur le chemin de fer St. Laurent et Ottawa.

—Michel Brisbois et Marcel Lamond du Canton de Gloucester, accusés d'avoir tué des daïns ont été condamnés chacun à \$20 d'amende et les frais.

—Un grand bouilleur pour la machine marine qui va être placée dans l'Agence *MacMahon*, reconstruite entièrement en ce moment par MM. MacRae & Cie, est arrivé hier de Montréal par le chemin de fer Q.M.O. & O.

Il a été construit par MM. McDougall et Cie de cette dernière ville.

—M. Edward Bennett a comparu hier devant le magistrat de police pour avoir empêché sur une propriété appartenant à William Corrigan.

Ce dernier prétend que M. Bennett, contrairement à ses ordres a empêché une quantité de bois dans un petit chemin passant derrière la maison.

Ce chemin étant une propriété publique, M. Corrigan n'a pas le droit de se l'approprier. Le magistrat se rendit aux vues émises par M. Bennett et renvoya la cause.

Ces personnes demeurent Graham et Cie dans la prison.

—Les McDonald a été accusé hier devant la cour de police d'avoir volé une robe de bison appartenant à M. J. W. Nagle. Le prisonnier plaida non coupable.

Le plaignant déclara à l'encontre à Fitzroy déposa qu'il vin à Ottawa mercredi dernier, et peu après-midi une robe de bison qu'il se trouvait dans son traineau fut volée. Édouard Armstrong un hotelier, affirma avoir vu le prisonnier s'emparer de la robe et la mettre dans un sac, il lui demanda ce qu'il faisait et il répondit que son beau-frère l'envoyait chercher. Le prisonnier fut envoyé en prison jusqu'à demain.

Grand Opera House.

La nuit dernière de l'Opéra était remplie de spectateurs venus pour voir jouer M. G. F. Rowe dans sa célèbre pièce de *Brass*. Il fut de dire que tout à marcher admirablement et que M. Rowe ainsi que les excellents acteurs qui le soutenaient ont recueilli les nombreux applaudissements qui méritent le tableau dont ils faisaient preuve.

Ce soir, à la requête de S. E. le Gouverneur-Général et S. A. R. la Princesse Lou's, M. Rowe jouera de nouveau son fameux rôle de Micawber dans la *Petite Emilie*.

M. McDowell apparaîtra comme Steerforth.

Brass sera jouée à la matinée demain, et dimanche soir aura lieu le bénéfice de M. et Mme. McDowell sous les auspices de l'association littéraire St. Patrice.

On jouera pour cette occasion le *Shangrau* avec de nouveaux chants, danses, etc.

Dr. F. X. Valade

RUE ST. PATRICE.

Vis-à-vis l'Evêché.

Attention particulière aux maladies des enfants.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.



Le Magasin de Thé du Peuple.

F. LALONDE

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE

VINS ET PROVISIONS,

420 RUE SUSSEX.

Ottawa, 26 décembre 1878.

POUR LE BON MARCHE

ACHETEZ CHEZ

ALFRED L. PINARD

COIN DES RUES

KING ET ST. ANDRÉ.

Il a constamment en main un assortiment

D'EPICERIES,

LIQUEURS,

ET PROVISIONS

de 1ère classe.

COMMERÇANT DE

GRAIN,

FLEUR,

FARINE,

et ENGRAIS

de toutes espèces.

Le tout vendu à très petit profit, ayant pour résultat le "THE GRAND BON MARCHÉ".

Voyez les prix sur circulaires. Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 26 décembre 1878. 3m.

M. JOLICOUR,



No. 165 RUE SPARKS.

CHAUSSURES de commande, confectionnées dans les derniers goûts, sans délai. Assortiment complet de chaussures faites à mon établissement toujours en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

—Le tout vendu à très petit profit, ayant pour résultat le "THE GRAND BON MARCHÉ".

Voyez les prix sur circulaires. Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 26 décembre 1878. 3m.

Blyth & Kerr

PLOMBIERS,

AJUSTEURS du GAS et de la VAPEUR

ET

Marchands de Ferrieries

EN GENERAL

56 Rue Rideau, - - - OTTAWA.

Ottawa, 26 Dec. 1878. 3m.

LISTE DES PRIX.

GRANDE VENTE

CHEZ

BRYSON

CETTE SEMAINE

POUR

ARGENT COMPTANT

Cols en toile pour Dames.... 5 Cts.

Coton jaune épais.... 5 do

Shirting de Oxford.... 7 do

Coton ouaté épais.... 8 do

Serge pour robes, toutes couleurs.... 12 do

Flanelle rouge (pure laine).... 17 do

Flanelle de Fantaisie (pure laine).... 21 do

Châle de kid à deux boutons pour Dames.... 45 do

Tweed pure laine.... 75 do

Chapeaux garnis pour Dames, 95 do

Habits de Drap pour Dames, \$1.75 do

CHAS. BRYSON,

110, RUE SPARK.

Ottawa, 26 décembre 1878. 3m.

H. B. D. BRUCE,

32, RUE O'CONNOR.

Marchand de Vin,

A dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui suivent choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.

CHAMPAGNE,

MOSSELLE et HOCKS MOUSSEUX,

STILL HOCKS,

BURGUNDY,

CLARETS,

PORT & SHERRIES,

EAU DE VIE,

WHISKEY et GIN.

LIQUEURS,

AMERS,

CIDRE DE POMMES,

VIN DE GINGEMBRE,

EG. ETC., ETC., ETC.

BIÈRE et PORTER,

BIÈRE PALE de BASS,

BIÈRE DE CARLING,

BIÈRE DE GUINNESS.

Assortiment choisi de cigars importés.

PANIERS (HAMPERS)

POUR LES FÊTES

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1m.

Grand Opera House.

La nuit dernière de l'Opéra était remplie de spectateurs venus pour voir jouer M. G. F. Rowe dans sa célèbre pièce de *Brass*. Il fut de dire que tout à marcher admirablement et que M. Rowe ainsi que les excellents acteurs qui le soutenaient ont recueilli les nombreux applaudissements qui méritent le tableau dont ils faisaient preuve.

Ce soir, à la requête de S. E. le Gouverneur-Général et S. A. R. la Princesse Lou's, M. Rowe jouera de nouveau son fameux rôle de Micawber dans la *Petite Emilie*.

AVIS
Aux Hôteliers et Epiciers.

Toute personne désirant obtenir une licence d'hôtelier ou d'épicier, pour la vente des boissons, pour l'année qui commence le 1er MAI prochain, est par la présente prévenue que les demandes pour licences devront être présentées à l'Inspecteur avant le plus tard le PREMIER JOUR d'AVRIL prochain.

On peut obtenir des demandes en blanc, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur, à l'Hôtel de Ville.

Heures de bureau de 10 A.M. à 4 P.M. chaque jour.

JOHN O'REILLY,

Inspecteur.

Avant l'obtention des licences pour la ville d'Ottawa.

Ottawa, 15 mars 1878.

LA COMPAGNIE
DE PRÉT DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

NO. 6 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.

W. H. HENDRICK, - - - President.

W. H. GLASSCO, - - - Vice-President.

DIRECTEURS.

Edward Brown, John Eastwood, J.

CHINA HALL, VENTE POUR CLORE LE MAGASIN.

Services pour Diner (Français et Anglais) au prix coutant,
Services pour Dessert au prix coutant,
Services pour Chambres au prix coutant,
Services pour Déjeuner au prix coutant,
Services pour Tête à Tête au prix coutant,
CRISTAL DE TOUTES SORTES AU PRIX GOUTANT;

Vaisselle en pierre et commune au prix coutant,
Toutes sortes d'articles de fantaisie, d'ornements pour tables, etc.,
aussi au prix coutant.

Le plus bel et le meilleur assortiment de la ville.

REAPPELEZ-VOUS DE LA

CHINA HALL, 36 RUE RIDEAU,

R. A. PARKER.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

AVIS A NOS PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL

H. G. ROCHE.

TOUT en remerciant ses pratiques pour le patronage liberal qui leur a été accordé durant le passé et qui continue toujours, désire leur apprendre ainsi qu'au public en général qu'il a démissionné.

No. 31 RUE SPARKS, Vis-à-vis l'Hotel Russell,

dans une plus grande et plus commode bâtie, où il a en mains un assortiment complet et tout nouveau de matériaux pour les Plombiers, les ajusteurs du gaz et de la vapeur, et les ajusteurs de Cloches. Il a aussi en mains un grand assortiment de ferronneries adaptées à l'usage général, et qui a été préparé à vendre à des prix extrêmement bas. Veuillez entrer et examiner notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

AFFREUX! AFFREUX!!

EPICERIES A BON MARCHÉ.

M. STARRS.

Vend en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre les temps.

Thés de toutes les qualités à des prix extraordinairement bas, nous garantissons pleine satisfaction, sinon nous vous remettrons votre argent.

Vins et Liqueurs des meilleurs qualités. Whiskey d'Irlande et d'Écosse, Eau-de-vie Hennessy, 10 années d'embouteillage. Le vieux Whiskey réel de Inneshown et de Esquibagh, 6 années en barils. Lard, Harlins et Sel en grandes quantités.

Un bon magasin de leur adjoint à l'établissement.

Produits agricoles achetés et vendus au prix du marché.

UNE REDUCTION LIBÉRALE SERA FAITE AUX MARCHANDS

Agent pour les Cigars célèbres (cables) de Devis et autres qualités.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

ARRIVAGE DE \$30,000

DB

MARCHANDISES SÈCHES, DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraîches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleures Marchés

Anglais et Américains à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour

ARGENT COMPTANT.

Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs.

Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES à meilleur marché que vous paieriez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.

\$30,000 de Marchandises

SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.

Ne manquez pas de venir à la

LIVERPOOL HOUSE

61 RUE RIDEAU, 61.

Vous aurez certainement la valeur de votre argent.

J. B. BRANNAN.

GRAND MASSACRE !!

MM. KEARNS & RYAN

Continueront à vendre à grand Marché pendant deux semaines encore le magnifique stock de

M. J. A. PINARD,

L'ayant acheté à une très grande réduction.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

—3 ms.

Par Appointement Spécial

WILSON & ORR,

103, RUE SPARKS.

Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. VIEILLES DOREURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modestes

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an

EN GROS ET EN DÉTAIL

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquireurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN & CIE, pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les meilleures maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits qu'pour les conditions de vente; et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une partie de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de meilleure qualité.

Notre assortiment a été directement importé, et nous garantissons toutes nos Marchandises pour la meilleure qualité, et que nous vendons aux

PLUS BAS PRIX.

Personne ne peut vendre meilleur marché et en général aussi bon marché que nous.

Ottawa, 26 décembre, 1878.

1 an.

J. MITCHELL ET CIE,

146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879.

1 an.

G. P. BAKER, Maître de Presse.

Ottawa, 4 mars 1879.

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

UN MORCEAU DE MUSIQUE PARAIT CHAQUE MOIS

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.

C. GAGNÉ & CO.,

277—RUE WELLINGTON—279

Ottawa, 26 Déc. 1878

1 an.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à

raison de \$2 par année.

ASSORTIMENT de Cigars très complet et offrant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878.

1 an.